CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Direction de la communication

Agen, mardi 17 décembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

DU 47 BIENTOT AUSSI DANS LES ASSIETTES DU 33

Le Département de Gironde a besoin, dans un premier temps, de fruits de saison pour la restauration de ses collèges

Sophie Borderie, Présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, et Jean-Luc Gleyze, Président du Conseil départemental de la Gironde, signeront prochainement une convention de partenariat destinée à favoriser l'approvisionnement des collèges girondins en fruits produits en Lot-et-Garonne.

A l'occasion de sa séance plénière du 16 décembre, le Conseil départemental de la Gironde a décidé de mettre en place un programme spécifique sur l'alimentation baptisé « Gironde Alimen'terre » et comprenant plusieurs mesures, du volet production au volet consommation. Un des axes de ce programme vise à favoriser les circuits courts. Dans ce cadre, le Conseil départemental de la Gironde souhaite assurer un approvisionnement pérenne de la restauration de ses collèges en produits locaux de qualité, notamment, dans un premier temps, en fruits de saison.

Au regard de la proximité géographique mais également à la lumière de la réussite et de la reconnaissance nationale du programme « Du 47 dans nos assiettes », le Conseil départemental de la Gironde s'est tout naturellement tourné vers le Lot-et-Garonne pour élaborer conjointement ce projet.
L'objectif est la mise en place d'un approvisionnement expérimental en fruits lot-et-garonnais de collèges sud girondins à la rentrée 2020, avant une éventuelle généralisation à l'ensemble des collèges de ce département. Pour mémoire, le Conseil départemental de Gironde sert au total près de 50 000 repas par jour dans les 105 collèges qui maillent son territoire.

Si notre Département est aujourd'hui en capacité de se saisir de cet appel de la Gironde, c'est qu'il a aujourd'hui un recul suffisant sur sa propre expérience et qu'il a su mobiliser des moyens à la hauteur de l'enjeu. Cet élargissement du programme lot-et-garonnais est une excellente nouvelle pour nos producteurs et nos filières agricoles qui seront associés à la construction de ce partenariat novateur.

Des groupes de travail seront mis en place début janvier entre les deux Départements avant la signature officielle de la convention par Sophie Borderie et Jean-Luc Gleyze, le 20 févier 2020, à l'occasion de la tenue en Lot-et-Garonne des « Ateliers de l'Assemblée des Départements de France » à Agen sur la thématique de la restauration collective en présence du président de l'ADF, Dominique Bussereau.

Contact presse :
Matthieu Stievet, ***Directeur de la Communication***
Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest